

## SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024 A 20H15

Troisième séance ordinaire de la session d'automne, législature 2020-2025.

### Conseillers municipaux :

**Présents :**

Mesdames	Anne-Sophie Fillistorf Tatiana Grushunova Solveig Rüfenacht Céline St Mart
Messieurs	Christian Tripod Paolo Gradassi Pierre Laugeri Nicolas Meda Jean-Jacques Nussbaumer, président

**Excusés :** Messieurs Alain Pipoz

**Absents :**

Madame	Zélie Guerra
Messieurs	David Schütz Yann Berney

.....

### Exécutif :

**Présents :**

Monsieur	Vincent Hornung, Maire
Madame	Sabine Chassot Leiglon
Madame	Macarena Fatio, adjointe

.....

**Secrétaire général :** Pierre-Alain Aubert, présent  
**Procès-verbal :** Heidi Schütz, secrétaire communale.

### Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 8 octobre 2024.**
2. **Propositions et communications du bureau du Conseil municipal**
  - 2.1 Huit décisions de l'ACG entrées en force
  - 2.2 Rappel du fonctionnement du CM
  - 2.3 Noël des aînés
  - 2.4 Accueil des nouveaux habitants
3. **Communications du Maire et des Adjointes**
  - 3.1 Présentation du budget 2025
  - 3.2 Point de situation projets environnementaux
  - 3.3 Cohésion sociale – Supernounou
  - 3.4 Barrière anti-bruit et projection
  - 3.5 Grands-Chênes

#### 4. Rapports des Commissions

#### 5. Droits d'opposition des CM sur les décisions de l'ACG

5.1 Une décision

#### 6. Proposition du Maire et des Adjointes

6.1 Bureau de vote : nomination des présidents et vice-présidents

#### 7. Propositions individuelles et questions

J.-J. Nussbaumer, Président, ouvre la séance à 20h15.

Sur proposition du Président, le CM accepte, à l'unanimité des membres présents, une modification de l'ordre du jour incluant le traitement d'une motion de la Commission environnement sur des projets environnementaux.

##### **1. Approbation du PV du 8 octobre 2024**

A.-S. Fillistorf précise qu'elle a dit ne plus vouloir poursuivre son travail sur la charte environnementale et non son travail à la Commission environnement. Ceci sera modifié dans le PV du 8 octobre 2024.

Sans autre remarque, le PV de la séance de Conseil municipal du 8 octobre 2024, rédigé par Heidi Schütz, n'a pas suscité d'autre remarque et a été approuvé par 5 oui, 0 non et 2 abstentions.

.....

##### **2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal**

###### **2.1 Huit décisions de l'ACG entrées en force :**

- ✓ Subvention relative l'octroi en 2025, par le Fonds intercommunal de F 5'000.- par place de crèche créée et mise à disposition.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal au financement 2025 du Bibliobus intercommunal.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2025 attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de F 1'500'000.-.
- ✓ Participation du Fonds intercommunal à l'enveloppe 2025 attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de F 350'000.-.
- ✓ Participation 2024 au financement d'investissements informatiques généraux pour F 1'000'000.-
- ✓ Participation du Fonds intercommunal aux charges 2025 de fonctionnement du GIAP (Groupement Intercommunal des Activités Parascolaires) pour un montant de F 7'400'000.-.
- ✓ Octroi, en 2025, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de F 2'500'000.- représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand-Théâtre.
- ✓ Octroi par le Fonds intercommunal d'un montant de F 1'500'000, relatif à la participation, en 2025, au financement de l'acquisition de 6 minibus et de bornes de recharge pour la prestation du Bibliobus intercommunal.

## *2.2 Rappel du fonctionnement du CM*

J.-J. Nussbaumer, président du CM, rappelle qu'il est indispensable que chacun fournisse un effort pour être présent aux séances de CM. Il est également primordial, pour la bonne tenue des débats, d'éviter les remarques non constructives.

M. Fatio ajoute qu'elle fait le constat que les choses ne se passent pas dans la bonne entente, elle en a été très surprise. M. Fatio, en tant que dernière venue, souhaite que les débats se déroulent dans un esprit d'entente cordiale, comme lorsque François Mumenthaler était présent. Elle a constaté un changement dans la façon dont les gens se parlent. Dorénavant, et à la suite des remarques reçues lors de la dernière séance, laissant entendre que ces dernières sont trop longues, elle va présenter les sujets par écrit sauf lors de délibération. L'idée est de maintenir la bonne collaboration. Elle rappelle que l'Exécutif n'est pas dans l'obligation d'être présent aux séances de CM.

J.-J. Nussbaumer remercie les membres du CM de compléter la fiche de présence aux diverses manifestations de fin d'année.

## *2.3 Noël des aînés*

La traditionnelle fête de Noël des aînés aura lieu le samedi 14 décembre 2024.

## *2.4 Accueil des nouveaux habitants*

La soirée raclette pour l'accueil des nouveaux habitants est prévue le 24 janvier 2025 (*ndlr une autre date devra être trouvée*).

# **3. Communications du Maire et des adjointes**

## *3.1. Présentation du budget 2025*

P.-A. Aubert secrétaire général distribue aux membres du CM un document, en forme de lexique, expliquant les termes financiers.

J.-J. Nussbaumer donne la parole à V. Hornung, maire, qui commente et explique la présentation du budget (voir document annexe) qui présente un excédent. Il passe en revue le patrimoine administratif et le plan d'investissement.

V. Hornung annonce qu'il va rencontrer la police de Nyon pour discuter d'une éventuelle collaboration en matière de sécurité publique.

## *3.2. Point de situation des projets environnementaux*

Rien à signaler.

## *3.3. Cohésion sociale*

J.-J. Nussbaumer annonce que le CM a reçu le rapport de M. Fatio concernant la réorganisation de la structure de garde Supernounou, il demande si quelqu'un a une question, ce qui n'est pas le cas.

### *3.4. Barrière anti-bruit et projection*

J.-J. Nussbaumer passe la parole à S. Chassot Leiglon qui annonce que les travaux d'installation d'une barrière antiprojection au 39 – 41, route de Céligny vont débuter la semaine prochaine. Cette structure protégera la voirie et les habitations du bruit et des projections de ballast. La famille Sublet n'était pas intéressée à prolonger la barrière sur sa propriété.

### *3.5. Grands-Chênes*

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui annonce que les travaux des attiques seront terminés vendredi. Tout s'est bien passé, sauf un problème de vis. La prochaine étape sera l'audit constructif.

Questions des Conseillers municipaux.

S. Rüfenacht demande quand le document du budget sera disponible sur CMnet.

P.-A. Aubert répond qu'il sera sur CMnet dès le lendemain du CM.

S. Rüfenacht remercie M. Fatio pour le rapport Supernounou, elle souhaite connaître le point de vue de l'Exécutif.

M. Fatio précise que l'Exécutif soutient la même position que les autres communes. C'est-à-dire en finir avec la précarisation des gardes d'enfants, pour assurer une possible évolution professionnelle à ces personnes. Si ce n'est pas le cas, d'autres solutions seront explorées par exemple la création d'un groupement intercommunal.

P. Laugeri informe qu'il est à nouveau possible d'enjamber la barrière protégeant les voies CFF.

S. Chassot Leiglon confirme que ce point a été abordé avec la régie fédérale, lors d'une séance de travail concernant les travaux importants des CFF qui auront lieu en 2025 à Céligny

## **4. Rapports des commissions**

### 4.1. Commission des bâtiments

Rien à signaler.

### 4.2. Commission des routes

Rien à signaler

### 4.3. Commission environnement

P. Gradassi annonce que la Commission souhaite être déchargée du mandat de travailler sur la charte environnement étant donné qu'une Charte présentée par l'Exécutif existe déjà.

Ch. Tripod estime qu'il faudrait un rapport de la Commission demandant au CM d'être déchargé de ce mandat.

P.-A. Aubert précise que le rapport de la Commission mentionnera que la charte existe déjà et que le travail est donc terminé.

#### 4.4. Commission aide à l'étranger

J.-J. Nussbaumer annonce que la Commission « Aide à l'étranger » s'est réunie et que le budget de F 23'000 a été réparti, entre quatre associations, comme suit :

- Namasté pour création d'une route menant au dispensaire et agrandissement d'un abri pour les cérémonies de décès F 10'000
- Croix-Rouge Suisse pour conflit au Liban F 5'000
- Yélé D'atzopé pour aider les enfants à quitter la rue en Côte d'Ivoire F 5'000
- Amoddou pour le financement d'une caravane médicale dans une région isolée au Bénin F 3'000

Il demande si un CM a une question ou une opposition.

Ch. Tripod remercie J.-J. Nussbaumer pour tout le travail effectué et relève que les demandes sont toujours plus nombreuses.

#### 4.5. Commission culture et loisirs

Rien de nouveau par rapport à l'organisation de l'Escalade. N. Meda contactera les bénévoles en temps voulu.

P. Laugeri relève que la Fête d'Halloween, organisée par l'APEC, était extraordinaire et a eu beaucoup de succès.

M. Fatio précise que tout s'est très bien passé, mais propose de veiller à ce que les manifestations soient organisées au minimum un mois à l'avance.

#### 4.6. Commission des finances

Une séance de Commission des finances aura lieu prochainement.

### **5. Droits d'opposition des CM sur les décisions de l'ACG**

***A l'unanimité des membres présents, le CM décide de ne pas faire valoir son droit de veto en relation avec la :***

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 1'000'000 de francs à la commune du Grand-Saconnex, pour l'achat du matériel d'exploitation, de médiation et d'exposition du projet du Musée de la Bande dessinée.

M. Fatio ajoute que ce montant sera versé par le Fonds intercommunal à condition que le canton verse les 5 millions prévus.

#### ***5b. Proposition de motion de la Commission environnement.***

P. Gradassi donne lecture du projet de motion du 8 novembre 2024 de la Commission environnement : Zélie Guerra, Anne-Sophie Fillistorf, Pierre Laugeri, Jean-Jacques Nussbaumer et Paolo Gradassi, « Protection de la population des produits phytosanitaires. Par exemple par la plantation de haies de protection des phytosanitaires ».

Exposé des motifs.

Le village de Céligny s'engage à incarner un modèle de responsabilité environnementale et sociale veillant à offrir de bonnes conditions de vie et à favoriser la bonne santé de ses résident.e.s.

La protection des habitants de Céligny exposés aux produits phytosanitaires utilisés pour le traitement des cultures est une priorité de santé publique.

Suite au rapport du Conseil fédéral intitulé « plan d'action visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires » de septembre 2017.

Suite au « Rapport relatif à l'utilisation de produits phytosanitaires en agriculture à Genève » de février 2018 qui compte 55 mesures dont :

- 16b) sensibiliser les producteurs aux traitements réalisés à proximité de lieux collectifs et à la nécessité de cohabiter avec le public (par ex. horaire d'application)
- 16c) inventorier les zones publiques à risques et inciter les communes à planter des haies le long des zones publiques qui jouxtent les cultures. Les haies offrent une bonne protection face aux éventuelles dérives de produits phytosanitaires.

Les membres de la Commission environnement, cités ci-dessus, invitent le Conseil administratif à :

- Elaborer une stratégie de mise en place des mesures 16b et 16c du « Rapport relatif à l'utilisation de produits phytosanitaires en agriculture à Genève » pour les producteurs de la commune et des terrains limitrophes
- Inclure dans l'inventaire des zones à risque du point 16c aussi les zones sur terrain privés afin d'en informer les habitants
- Estimer le coût pour la plantation de haies de protection dans les zones publiques et privées.

S. Rüfenacht demande si la Commission a consulté les agriculteurs de la commune.

P. Gradassi répond que les agriculteurs ont été invités et ne sont pas venus.

A.-S. Fillistorf rappelle que Yann Berney voulait venir et n'a pas pu et David Schütz n'a pas répondu.

S. Rüfenacht est mal à l'aise que les agriculteurs ne soient pas présents ce soir pour s'exprimer avant le vote.

P. Gradassi dit que la motion a pour but d'inventorier les endroits à risques et sensibiliser les producteurs.

P. Laugeri fait remarquer que Céligny a plusieurs zones mixtes Vaud-Genève.

Ch. Tripod comprend que sur le fond c'est très clair mais sur la forme la motion n'ayant pas été annoncée avant ce soir, il propose de mettre ce sujet à l'ordre du jour de la séance de décembre.

P.-A. Aubert propose de mettre le texte de la motion sur CMnet.

M. Fatio relève que dans les points 16 b et 16 c on parle des zones publiques, elle demande qui réalisera les inventaires en terrain privé.

P. Gradassi répond que la Commission n'a pas étudié ces détails.

M. Fatio s'interroge par rapport aux coûts de plantation de haies.

P. Laugeri annonce qu'il y a des aides possibles.

J.-J. Nussbaumer annonce qu'une décision sera prise lors du prochain CM.

## **6. Proposition du Maire et des Adjointes**

### **6.1 Nomination des membres du bureau du local de vote pour 2025**

V. Hornung donne lecture des noms des personnes nommées pour le bureau de vote 2025, soit :

Françoise Courvoisier, présidente  
Pierre Oberholzer, suppléant de la présidente  
Carla Vanotti, vice-présidente  
Esther Boissier, suppléante de la vice-présidente

V. Hornung remercie ces personnes pour leur engagement.

C. St Mart fait remarquer qu'elle a reçu une convocation trois semaines avant les votations, elle trouve que c'est trop court.

#### *Terrain de pétanque.*

J.-J. Nussbaumer avait demandé de réinstaller un terrain de pétanque à la plage.

V. Hornung répond qu'un arbre a été planté à cet endroit à la suite du projet de réaménagement de la plage, validé par le Conseil municipal en 2019. Modifier aurait coûté cher et arracher un arbre n'est pas pertinent. L'Exécutif s'est approché de la Fondation communale qui accepterait de rajeunir le terrain du 50, route des Coudres, à condition de poser un panneau qui recommande de respecter le voisinage.

#### *Local paddle.*

M. Fatio annonce que le local de paddle a demandé de rester en place pour l'hiver. Nous sommes la seule commune qui demande d'enlever.

P. Gradassi demande à qui appartient cette station de paddle.

M. Fatio précise qu'il s'agit d'une société privée, elle ajoute que la Célignote a une clef car il n'y a pas beaucoup de réseau à la plage.

### **7. Propositions individuelles et questions**

#### Fondation communale.

C. St Mart demande que des panneaux soient posés pour réserver les places de parking aux habitants et aux visiteurs des logements et commerces de la Fondation communale.

V. Hornung répond qu'il va transmettre la demande au Conseil de Fondation.

#### Radar de vitesse.

C. St Mart demande qu'un « vrai » radar soit installé pour amender les automobilistes qui dépassent les limitations.

S. Chassot Leiglon prend note.

#### Fuite d'eau route de Founex.

A.-S. Fillistorf communique qu'il y a une fuite d'eau sur la route de Founex.

P. Laugeri pense qu'elle provient de la propriété de ses voisins.

P.-A. Aubert répond que problème est en cours d'analyse.

#### Célatelier.

A.-S. Fillistorf demande qui gère le Célatelier.

M. Fatio répond que c'est Françoise Courvoisier qui gère le Célatelier. Actuellement, il est loué en début de semaine à des artistes, il a aussi des soirées « club de lecture » et des activités d'Ecole et Quartier. Elle souhaite que l'atelier soit dynamisé pour accueillir des conférences ou des réunions, elle souhaite l'équiper d'armoires pour ranger du matériel.

Françoise Courvoisier a essayé de mettre des annonces pour trouver de nouvelles activités. Elle a reçu des réponses mais à chaque fois, dès que c'est payant les gens ne viennent pas. Le lieu doit rester ouvert aux habitants de la commune. Si le CM a des idées c'est volontiers, l'idée c'est de le rendre un peu plus accueillant et non uniquement atelier de peinture. Françoise Courvoisier est mandatée par la commune, elle attend vos propositions. La Mairie la remercie beaucoup pour son engagement.

C. St Mart transmet que le café pour les aînés, organisé par M. Fatio a eu beaucoup de succès.

M. Fatio précise qu'elle souhaite organiser d'autres activités pour répondre aux demandes des aînés, par exemple, une visite de la ferme Baudet et peut-être après la miellerie de Mélanie.

Lampadaire de la Creuse.

J.-J. Nussbaumer remercie la Commune d'avoir fait le nécessaire pour rallumer le lampadaire du bas du chemin de la Creuse.

Témoignages chauffage.

J.-J. Nussbaumer demande ce que l'Exécutif va faire des témoignages sur les changements de mode de chauffage.

P.-A. Aubert répond qu'ils seront mis sur le site internet de la Commune.

Sanitaires de la plage.

J.-J. Nussbaumer trouve les WC de la plage très sales, en dehors de la saison d'été. Il demande s'il n'est pas possible de faire intervenir une entreprise de nettoyage.

V. Hornung prend note et annonce que les installations sanitaires seront mises hors service car elles doivent être hivernées.

Démission de l'employé communal en charge des bâtiments.

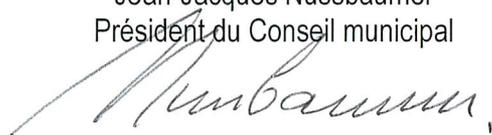
V. Hornung annonce que David Duriaux, employé communal en charge des bâtiments, a donné sa démission pour le 30 novembre 2024.

P. Laugeri demande la raison de cette démission.

V. Hornung répond que cette question ne peut pas être abordée en séance de CM pour des questions de protection des données.

Le président lève la séance à 21h50.

Jean-Jacques Nussbaumer  
Président du Conseil municipal



Membre du Conseil municipal



Heldi Schütz  
Secrétaire communale